

Montpellier : Payez les tous, Dieu reconnaîtra les siens !

Montpellier « la surdouée » (appellation d'autosatisfaction attribuée par Frêche) subventionne le Ramadam, si l'on en croit le Midi Libre du 21 septembre 2007 (article signé J.Ce) à hauteur de 18000 € (Ville et Région confondues).

« La République ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte », nous dit la Loi de 1905. Il faut croire que Montpellier la surdouée ne fait pas partie de la République. A moins qu'il ne s'agisse d'une république...vous voyez ce que je veux dire.

Il faut dire que les violations de la loi sont monnaie courante à Montpellier et aux environs. La majorité régionale frêchiste dite « de gauche », en succédant à celle de Jacques Blanc (dont la générosité envers l'enseignement catholique ne faisait aucun doute) a par exemple reconduit intégralement, une fois arrivée au pouvoir, la subvention de 2 millions d'euros attribuée par l'ancienne majorité dite « de droite » pour la construction du lycée catholique « La Merci » à La Grande Motte. Une subvention qui vient d'ailleurs d'être annulée par le Tribunal Administratif. Plus récemment, la ville de Montpellier fait cadeau d'un beau terrain à l'évêché pour y construire une église. Que voulez-vous, le manque d'églises se fait cruellement sentir à Montpellier. Sans parler des subventions que l'on accorde pour la construction de « salles culturelles » ou « polyvalentes » utilisées aux seules fins d'exercice d'un culte.

Et désormais, voici donc un somptueux cadeau aux adeptes du Ramadam. Les religions monothéistes n'ont pas à se plaindre à Montpellier. Les pouvoirs locaux dits « de gauche » s'assoient allègrement sur les lois de la République pour satisfaire les fidèles en tous genres.

Payez-les tous ! Dieu reconnaîtra les siens.

Yves Pialot